

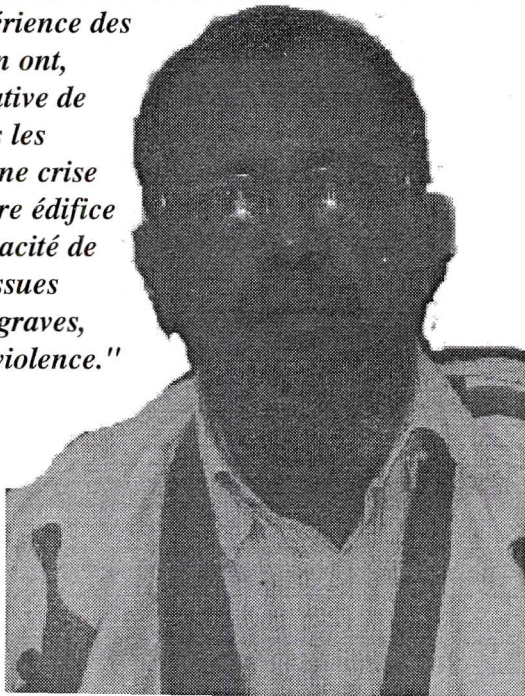
## Yahya Ould Ahmed El Waghf, ancien premier ministre et président du parti ADIL

*" Nous devons éviter de renouveler l'expérience des années 90 où le pouvoir et l'opposition ont, ensemble, fait échouer la première tentative de démocratisation qui a fait rêver tous les Mauritaniens. Nous venons de sortir d'une crise très grave, qui a montré la fragilité de notre édifice démocratique et, en même temps, la capacité de nos acteurs politiques à trouver des issues pacifiques, à des problèmes politiques graves, en refusant de céder à la tentation de la violence."*

Le Calame: Lors d'une récente conférence de presse, la coordination des partis de la majorité, nouvellement mise en place, pose, comme préalable au dialogue, la reconnaissance, par l'opposition, de la légitimité du président Mohamed Ould Abdel Aziz, élu, le 18 juillet dernier. Pensez-vous qu'avec un tel préalable, le dialogue soit possible avec le pouvoir? Jusqu'où la COD serait-elle prête à aller, pour amorcer le dialogue et sortir le pays de l'impasse politique?

Yahya Ould Waghf: La question du dialogue constitue, aujourd'hui, une question centrale qui interpelle tous les segments de la société et dont l'enjeu est de taille, pour l'avenir de celle-ci. Il est impératif qu'un dialogue franc et constructif soit ouvert entre le pouvoir et l'opposition. Ce dialogue doit permettre une normalisation de la vie politique. L'initiative doit revenir au pouvoir et au niveau de l'opposition, nous avons toujours réaffirmé notre ouverture et notre disponibilité.

Suite en page 5



# Yahya Ould Ahmed El Waghf, ancien premier ministre et président du parti ADIL

## "Le président de la République doit se concerter, avec les dirigeants de la majorité et de l'opposition, leur signifier sa volonté de relancer le dialogue entre les deux parties et définir, avec elles, un ordre du jour et des objectifs"

Suite de la Une

Nous devons éviter de renouveler l'expérience des années 90 où le pouvoir et l'opposition ont, ensemble, fait échouer la première tentative de démocratisation qui a fait rêver tous les Mauritaniens. Nous venons de sortir d'une crise très grave, qui a montré la fragilité de notre édifice démocratique et, en même temps, la capacité de nos acteurs politiques à trouver des issues pacifiques, à des problèmes politiques graves, en refusant de céder à la tentation de la violence.

Ce dialogue doit avoir pour objectif de restaurer les acquis démocratiques et de rassurer les acteurs politiques, en particulier l'opposition, sur les échéances électorales futures et sur leur gestion concertée. L'accord de Dakar a défini le cadre et l'objet de ce dialogue.

De mon point de vue, au moins trois axes principaux doivent nécessairement être à l'ordre du jour. Il s'agit, d'abord, de s'accorder sur un code électoral fiable, prenant en compte les préoccupations de tout le monde et assorti d'un schéma de mise en œuvre concerté, transparent, associant, à tous ses niveaux, les partis politiques, sans exception, et assurant un équilibre entre le pouvoir et l'opposition. Ce chantier est une nécessité pour notre démocratie et pour sa crédibilité. De ses issues dépend notre capacité à mettre en place une démocratie apaisée, où chaque acteur trouve sa place et peut exprimer ses préoccupations.

Le rôle et la place de l'armée et des forces de sécurité, en général, constituent un deuxième chantier pour lequel un véritable consensus est indispensable, pour garantir la pérennité de notre démocratie et fonder les conditions favorables à une alternance pacifique, seule en mesure d'assurer une rupture totale avec les systèmes politiques que nous avons connus depuis l'indépendance.

Un troisième chantier, non moins important, doit faire l'objet, également, d'un consensus entre les différents acteurs, en particulier, le pouvoir et l'opposition. Le pouvoir doit rassurer l'opposition sur la neutralité de l'Etat, en s'interdisant de l'instrumentaliser politiquement. Le débat entre les parties doit garantir que l'Etat, dans l'exercice de ses fonctions, se refuse toute forme de discrimination et traite les citoyens indépendamment de leur opinion politique. Nous sommes tous égaux devant la fonction publique, les marchés publics, les investissements publics, la justice, la sécurité, l'impôt, l'éducation, la santé, etc.

Le débat ne sera, sans doute, pas limité à ces trois chantiers. Mais il est fondamental qu'il ait lieu et qu'il aborde, au moins, ces trois questions. La démocratie veut, effectivement, que la majorité gouverne et que l'opposition s'oppose. Mais cela est régi par des lois qui s'imposent à tous et dont l'irrespect par une des parties remet en cause l'équilibre existant, pouvant conduire à des dérapages dont les conséquences sont désastreuses pour le pays. Il est de la

responsabilité de chacun de jouer, pleinement, son rôle, pour enrayer le jeu démocratique. L'opposition ne cherche pas un partage du pouvoir, au sens de participation au gouvernement ou de gestion collégiale du pouvoir. Dans un contexte comme le nôtre, où la confiance, entre les acteurs, a été fortement ébranlée par le conflit lié au coup d'Etat et à la gestion des élections, seul le dialogue peut aider à normaliser la situation, surtout que l'accord de Dakar, à l'origine des élections du 18 juillet 2009, l'a prévu et constitue, donc, un engagement de toutes les parties. Ce dialogue ne signifie, nullement, le partage du pouvoir. Des discussions préparatoires doivent en assainir l'environnement et permettre de prendre toutes les décisions, de toutes parts, de nature à rendre ce dialogue possible et garantir son succès.

La question de l'accès de toutes les parties aux moyens de communication publics, la radio et la télévision, constitue une nécessité impérieuse et doit, obligatoirement, avoir lieu, sans quoi l'apaisement et le rétablissement de la confiance, entre les acteurs, ne peuvent être atteints. Sans une ouverture des médias publics à tout le monde et un système équitable d'accès à ces médias, il n'y a point de démocratie.

Cette ouverture des médias publics ne doit pas être confondue avec le dialogue politique. C'est le droit des différentes parties à accéder à ces médias et à faire connaître, au public, leur

La forme que doit prendre le dialogue ne doit poser aucun problème. Si la volonté existe, les deux parties doivent se concerter pour définir les thèmes qui doivent être discutés et la manière de les aborder. Comme je l'ai expliqué tantôt, c'est au pouvoir de prendre l'initiative. Le président de la République doit se concerter, avec les dirigeants de la majorité et de l'opposition, leur signifier sa volonté de relancer le dialogue entre les deux parties et définir, avec elles, un ordre du jour et des objectifs. Cette manière de lancer le dialogue est la plus sûre et la plus efficace. Cela ne veut pas dire que d'autres formes de dialogue ne doivent pas être envisagées. Tout dialogue, entre deux ou plusieurs parties, ne peut que faciliter le véritable dialogue souhaité par tout le monde. Dans un premier temps, il peut se limiter aux partis représentés au Parlement, en leur permettant de se regrouper à leur convenance. Par la suite, il doit être élargi aux autres partis politiques et à toutes les forces vives, dès qu'un projet de vision commune se sera dégagé.

**Vous avez eu à rencontrer, deux fois, le président Mohamed Ould Abdel Aziz qui vous avait envoyé en prison, au lendemain du putsch qui l'a porté au pouvoir, le 6 août 08. Est-ce à votre demande ou à la sienne? De quoi avez-vous parlé? Peut-on dire que vous avez, définitivement, soldé vos comptes?**



**"Je tiens, d'abord, à vous dire qu'à aucun moment, je ne me suis senti ni concerné ni victime de la lutte contre la gabegie. Mon parcours professionnel est connu de tout le monde et les résultats des services que j'ai eu à gérer ont été appréciés à leur juste valeur, par qui de droit"**

conception des problèmes du pays et leurs différentes manières de les résoudre. Pour aider au rétablissement de la confiance, il est fondamental de procéder, immédiatement, à l'ouverture des médias, dans des conditions qui permettent, à tous les acteurs, d'en profiter et tous les partis doivent y participer.

Aucune partie ne doit imposer des préalables au dialogue. Pour la majorité, il me semble que le fait de revenir sur la question de la reconnaissance des résultats des élections présidentielles ne peut être interprété que comme un prétexte. Toute l'opposition a reconnu la légalité de l'institution de la Présidence de la République, en prenant acte de la décision du Conseil Constitutionnel. Il me semble, aussi, que la question de la commission d'enquête, demandée par certains partis de l'opposition, doit être dépassée. Le dialogue doit être tourné vers l'avenir. Son objectif doit être de rassurer tout le monde et, en particulier, l'opposition, sur l'avenir et sur le respect de ses droits démocratiques.

**A votre avis, quelle forme doit prendre le dialogue que tout le monde souhaite? A quoi devra-t-il aboutir?**

J'ai, effectivement, rencontré le président Mohamed Ould Abdel Aziz, à deux reprises. A chaque fois, nous avons échangé sur la situation politique dans le pays et des rapports entre le pouvoir et l'opposition. Le président m'a présenté les grandes lignes de son projet et sa volonté de le mettre en œuvre. Il souhaite que chacun, y compris, bien sûr, l'opposition, joue le rôle qui lui revient et s'est dit ouvert au dialogue avec l'opposition. J'ai, pour ma part, confirmé notre disponibilité au dialogue, au niveau de l'opposition, et souligné notre volonté, au niveau du parti ADIL, à œuvrer pour que ce dialogue ait lieu, en vue d'apaiser la situation politique, de garantir, à notre pays, les conditions de stabilité requises pour son développement et de préserver nos acquis démocratiques.

**A en croire certaines rumeurs, votre parti serait traversé par un courant favorable à un rapprochement avec le pouvoir. Qu'en est-il exactement?**

Ce ne sont pas les rumeurs qui manquent, dans ce pays, et ADIL, pour ce qu'il représente et pour la qualité des femmes et des hommes qui le compo-

sent, en a subi une part non négligeable. ADIL a, au cours des derniers mois, défini sa ligne politique, après un débat de très haut niveau et responsable. Il se définit comme un parti de l'opposition, de culture centriste et ouvert au dialogue. Il préconise une opposition responsable et constructive.

**Voilà bientôt huit mois que le président Mohamed Ould Abdel Aziz est en exercice. C'est certes peu pour dresser un bilan. Mais pouvez-vous en risquer un? Qu'est-ce qui, à votre avis, explique cette impression d'immobilisme du gouvernement dont une large partie de l'opinion demande le départ? Etes-vous de l'avis d'un autre acteur politique de l'opposition qui trouve que le pouvoir s'est trop vite essouffé? Un remaniement ministériel serait-il une solution durable ou, tout simplement, un ersatz de panacée?**

Pour l'observateur extérieur, le bilan du gouvernement est loin des espérances suscitées. Le problème n'est pas lié, seulement, à l'absence de réalisations mais, surtout, à l'absence de lisibilité, au niveau de toute la politique économique. La tendance, manifeste, de l'accroissement du rôle de l'Etat, au niveau des secteurs économiques, constitue un risque de répétition d'expériences, peu fructueuses, qui ont été extrêmement coûteuses, pour l'économie du pays. Nous devons apprendre de notre passé et éviter de répéter les

La lutte contre la gabegie est une exigence de tous les Mauritaniens, qu'ils soient de l'opposition ou de la majorité. Notre pays a souffert de mauvaise gouvernance, au cours des dernières décennies. Elle s'est traduite par un gaspillage, considérable, de nos ressources, sous forme de détournements, de corruption, de népotisme, de mauvaises allocations de ressources, des mauvais choix économiques ou politiques, etc. Un pays pauvre comme la Mauritanie se doit de rationaliser les ressources dont il dispose et de lutter contre toute forme de gabegie.

La divergence des points de vue sur la question ne peut concerner que la manière selon laquelle cette lutte est organisée et les objectifs politiques de court terme qui peuvent être recherchés. Pour éradiquer ce fléau et éviter, en même temps, tout amalgame et toute récupération politique éventuelle, les Mauritaniens doivent se concerter et fixer des critères consensuels et transparents qui peuvent permettre de lutter contre ce mal social en toute quiétude, en particulier quand il s'agit d'un passé complexe, confus et dont la détermination des responsabilités n'est pas, malheureusement, évidente et, surtout, quand le contexte politique n'est pas apaisé.

**L'opposition avait pris fait et cause pour les hommes d'affaires "présûmés gabegistes", alors même qu'elle dénonçait, vigoureusement, la corruption et la gabegie. N'y a-t-il pas eu incohérence dans la démarche?**

Comme j'ai eu à l'expliquer plus haut, l'opposition s'est opposée à une méthode qu'elle considère contraire à l'objectif même de lutte contre la gabegie, lutte qu'elle a, toujours, défendue et qu'elle défend, toujours. Il n'y a donc pas d'incohérence, dans la mesure où l'opposition a défini la manière qu'il lui semble la meilleure pour lutter contre la gabegie.

**L'UPR semble peiner à démarrer sa campagne d'implantation. ADIL avait connu les mêmes difficultés d'allumage. Les deux partis sont nés sur les cendres du défunt PRDS qui frôlait, toujours, l'implosion, à la veille de chaque réimplantation. L'UPR est-il en train de connaître le même sort?**

Je crois qu'il faut poser cette question aux dirigeants de l'UPR qui sont mieux placés que moi pour y répondre.

**ADIL, si je ne m'abuse, ne s'est pas encore implanté. Ne redoute-t-il la campagne de l'UPR qui pourrait grignoter, davantage, dans ses rangs?**

Je n'ai pas d'inquiétude particulière pour ADIL. Si les dirigeants ont montré leur attachement au parti, pendant les moments les plus difficiles, je suis persuadé que l'attachement des militants est encore plus solide.

PROPOS RECUEILLIS PAR DALAY LAM